SKÄL CLUB 44
CHALLENGE ATLANTIQUE EST DE PÊCHE AU THON ROUGE

Pornichet du 14 au 16 Août 2019

Rencontre sportive ouverte à tous les pêcheurs de Thon rouge.

Chers amis pêcheurs,

C'est avec un grand plaisir que nous avons mis en place l'organisation d'une rencontre sportive et amicale baptisée :

Challenge Atlantique de Pêche au Thon rouge
à PORNICHET du 14 au 16 Août 2019.

Depuis plusieurs années la ressource en thons rouges dans l'Atlantique s'est reconstituée et les pêcheurs régionaux capturent régulièrement des thons de grande taille grâce à l'encadrement national mis en place par les autorités et à une réglementation basée sur le respect des quotas.
Devant l'engouement suscité par ce type de "pêche sportive", il nous a semblé judicieux de pouvoir offrir au plus grand nombre la possibilité de découvrir ces émotions à travers une rencontre sportive amicale, soit comme pêcheur, soit comme accompagnateur curieux de vivre cette expérience.
Notre objectif nous permet d'espérer la présence de nombreux équipages locaux et de tous horizons, prêts à en découdre dans la **Bonne Humeur**.
Riche de l'expérience acquise en 2018, nous vous proposons de passer un réel bon moment entre amis passionnés de pêche.
Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour faciliter votre séjour à Pornichet.
Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement et suivre l'évolution de cette rencontre en vous connectant sur le site : www.skalclub44.com.
Nous attendons votre inscription au plus vite.

A très bientôt.

Frédéric MULLER
Président du SKÄL CLUB 44

SKÄL CLUB 44
CHALLENGE ATLANTIQUE-EST DE PÊCHE AU THON ROUGE
Pornichet du 14 au 16 Août 2019

Rencontre sportive ouverte à tous les pêcheurs de Thon

PROGRAMME

Mardi 13 Août de 15h00 à 19h00
(SKÄL CLUB 25 Avenue de Saint Sébastien 44380 Pornichet.)
- Accueil des équipages
- Validation des dossiers d'inscription
- 17h30 : Briefing général
- 18h00 Pot de bienvenue

Mercredi 14 Août (1er jour de pêche)
(Face à la Capitainerie du Port à flot de Pornichet)
- 6h30 Briefing des Capitaines, Point météo. Présence obligatoire
- 6h 50 Regroupement des bateaux à la sortie du Port
- 7h00 Départ vers la zone de pêche
- 9h00 Début de la rencontre sportive, mise à l'eau des lignes à thon
- 16h00 Fin de pêche, retour au port avant 18h00, remise des fiches de prises de la manche +photos capture
- 19h00 Pot de l'amitié.
(SKÄL CLUB 25 Avenue de Saint Sébastien 44380 Pornichet.)

Jeudi 15 Août (2ème jour de pêche)
(Face à la Capitainerie du Port à flot de Pornichet)
- 6h30 Briefing des Capitaines Présence obligatoire
- 6h 50 Regroupement des bateaux à la sortie du Port
- 7h00 Départ vers la zone de pêche
- 9h00 Début de la rencontre sportive mise à l'eau des lignes à thon
- 16h00 Fin de pêche, retour au port avant 18h00, remise des fiches de prises de la manche +photos capture
- 19h15 Proclamation des résultats et remise des prix au SKÄL
(SKÄL CLUB 25 Avenue de Saint Sébastien 44380 Pornichet.)
- Pot de l'amitié.
- 20h00 Repas de clôture.

Vendredi 16 Août (jour de report éventuel)
(Face à la Capitainerie du Port à flot de Pornichet)
- 6h30 Briefing des Capitaines Présence obligatoire
- 6h 50 Regroupement des bateaux à la sortie du Port
- 7h00 Départ vers la zone de pêche
- 9h00 Début de la rencontre sportive mise à l'eau des lignes à thon
- 16h00 Fin de pêche, retour au port avant 18h00, remise des fiches de prises de la manche +photos capture
- - 19h15 Proclamation des résultats et remise des prix au SKÄL
(SKÄL CLUB 25 Avenue de Saint Sébastien 44380 Pornichet.)
- Pot de l'amitié.

REGLEMENT

PREAMBULE :

Le présent règlement concerne la pêche hauturière au thon, en dérive ou au posé.
Cette rencontre sportive est organisée par le SKÄL CLUB 44, et ouverte à tous les bateaux ayant une autorisation en conformité avec l'arrêté de pêche au thon rouge en vigueur.
Il devra être strictement appliqué et respecté. Ce règlement est accepté sans restriction par chaque Capitaine, qui doit le faire respecter à l'ensemble de son équipage. L'Organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuelles infractions pénales ou administratives commises par un participant.

- **DUREE de la Rencontre Sportive**

Du Mercredi 14 au Vendredi 16 Août :
Le Vendredi 16 Août sera une éventuelle journée de report.

- ENGAGEMENT :

Chaque Capitaine doit remplir consciencieusement le « Bulletin d'Inscription ». Il est responsable des informations fournies.

- EQUIPAGE :

Chaque équipage est composé : d'un Capitaine et de ses équipiers.
Les participants déclarés sont considérés comme pêcheurs. Il est recommandé de laisser une ou plusieurs places pour embarquer dans la mesure du possible des visiteurs.

- STATIONNEMENT des BATEAUX :

La rencontre a lieu au départ du Port de Pornichet, lieu de rassemblement. Des places au ponton visiteur seront réservées sur demande, à la charge du propriétaire.

- MATERIEL :

Sont autorisés :
3 Cannes à thon maximum en action par bateau.
Corps de ligne : fil libre.
Longueur du bas de ligne : libre.
Hameçon Circle hook à privilégier.
Lasso
Baudrier et harnais + longe de sécurité obligatoire.
Siège de combat.
Cannes légères pour la pêche des appâts vivants.
L'usage de la gaffe est interdit

- HORAIRES DE PÊCHE :

Début de pêche 9h00.
Fin de pêche 16h00
Rentrée au port avant 18h00. Signaler son arrivée à la VHF.
Si toute fois une touche est déclarée et réceptionnée par le Comité d'organisation par la VHF ou le Téléphone, avant 16h00 le combat peut se poursuivre jusqu'à aboutissement.

- APPÂTS :

Naturels à la charge de l'équipage.
Artificiels interdits.
Ils peuvent être capturés dès le départ du port.
Les vifs doivent respecter les tailles légales (Maquereaux communs 20 cm, Chinchards 15 cm, Sardines 11 cm etc…) Attention 12 hameçons maximum en action de pêche pour l'ensemble des lignes à l'eau à tout moment.

- TECHNIQUE DE PÊCHE :

Au posé ou en dérive

- PRISES :

Dans le cadre de ce challenge, par respect halieutique pour la ressource de l'espèce visée Thon Rouge, le Comité d'organisation a décidé de n'autoriser le prélèvement que d'une ou deux prises. Dans un souci d'organisation ce prélèvement ne se fera que lors de la 1ère manche.
Les poissons concernés seront prélevés au profit du club qui en organisera la redistribution.
Les pêcheurs devront annoncer à la VHF chaque touche ainsi que l'issue du combat. En l'absence de possibilité de contact avec le Comité d'organisation, les poissons ne seront pas montés à bord (remis à l'eau obligatoire), même si le capitaine dispose d'une autorisation administrative de prélèvement (bague).

L'autorisation de ramener un poisson au port sera donnée exclusivement et nominativement par le comité d'organisation.

- TECHNIQUE DE MESURE :

Les poissons devront être mesurés et photographiés avec la mesure, ces mesures seront effectuées avec précision, de préférence au cm près, du museau à la fourche de la queue en suivant le corps.
Les mesures précises permettront de départager les éventuels ex æquo.
Une pige de mesure vous est fournie par l'organisation. La mesure est validée par une photo avec le fanion du jour.
Une photo ou film doit être pris au moment du relâché du poisson.
Interdiction de monter le poisson à bord.

- VALIDATION DES PRISES :

Pour valider la prise, la fiche doit être remplie lisiblement et transmise à l'organisation par SMS avec la photo lisible de la mesure, ou remise en main propre au Comité organisateur avant 18h00.
Les fiches non parvenues en temps ne pourront être prises en compte.

- ZONE DE PÊCHE

≤ 35 Milles Nautique du Port de Pornichet. Voir carte annexée.

- ESPECES RECHERCHEES :

THON ROUGE – BLUEFIN- THUNNUS THYNNUS
ESPADON – SWORDFISH- XIPHIAS GLADUS
REQUIN (Toutes familles confondues)

- COMPTABILISATION DES PRISES :

THON	**ESPADON**	**REQUIN**
Minima 115 cm = 115 Points 116 cm = 116 Points 117 cm = 117 Points etc…	200 Points	≥ à 100 cm = 20 Points

- CLASSEMENT :

Chaque manche est comptabilisée séparément.
Le classement général s'effectue sur l'addition des 2 manches. (Points, Place).
Au cas d'impossibilité de faire plusieurs manches le classement se fera sur 1 manche.

- RECOMPENSES :

Premier prix : Dotation de 500 € + Trophée
Deuxième prix : Dotation de 300 € + Coupe
Troisième prix : Dotation de 200 € + Coupe

- RECLAMATIONS :

Toute réclamation devra être faite par écrit par le capitaine de l'équipe accompagnée d'un chèque de caution de 150 €.

Elle sera remise au comité organisateur dès l'arrivée au port. Le jury constitué du Président du Skäl et 2 membres extérieurs, jugera du bien fondé de cette réclamation. Toute réclamation infondée fera l'objet de la retenue du chèque de caution.

-ANNULATION :

En cas d'annulation d'une manche pour raison météorologique ou raison de sécurité, la manche en question sera reportée au vendredi 16 Août.

Seul le Comité d'organisation décide de l'annulation de la rencontre. Sa décision est souveraine. Dans le cas, d'une annulation en cours de manche, l'équipage est tenu de rentrer au port immédiatement ou d'avertir le Comité s'il décide de poursuivre la sortie.

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire.

Fait à Pornichet, le 27 Février 2019

Zone de pêche 35 Milles nautiques de Pornichet

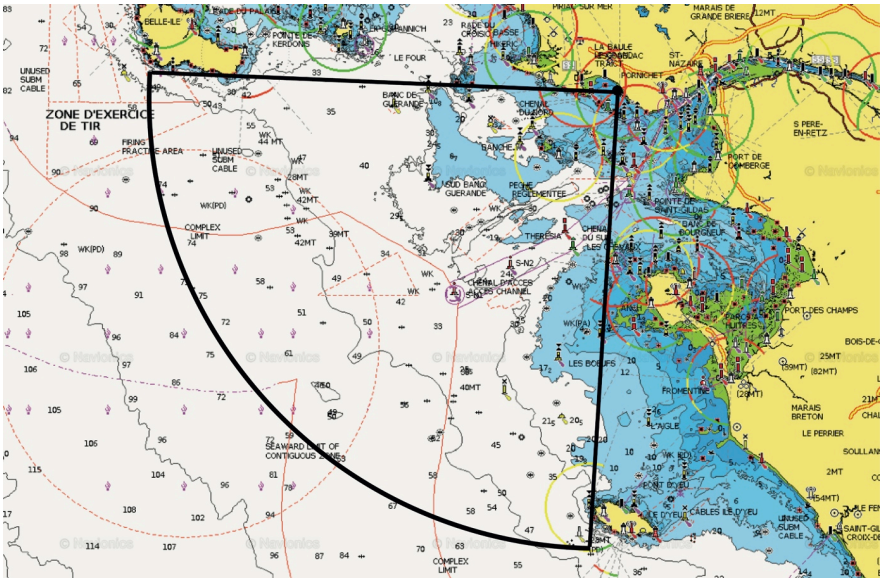

Plan du Port de Pornichet

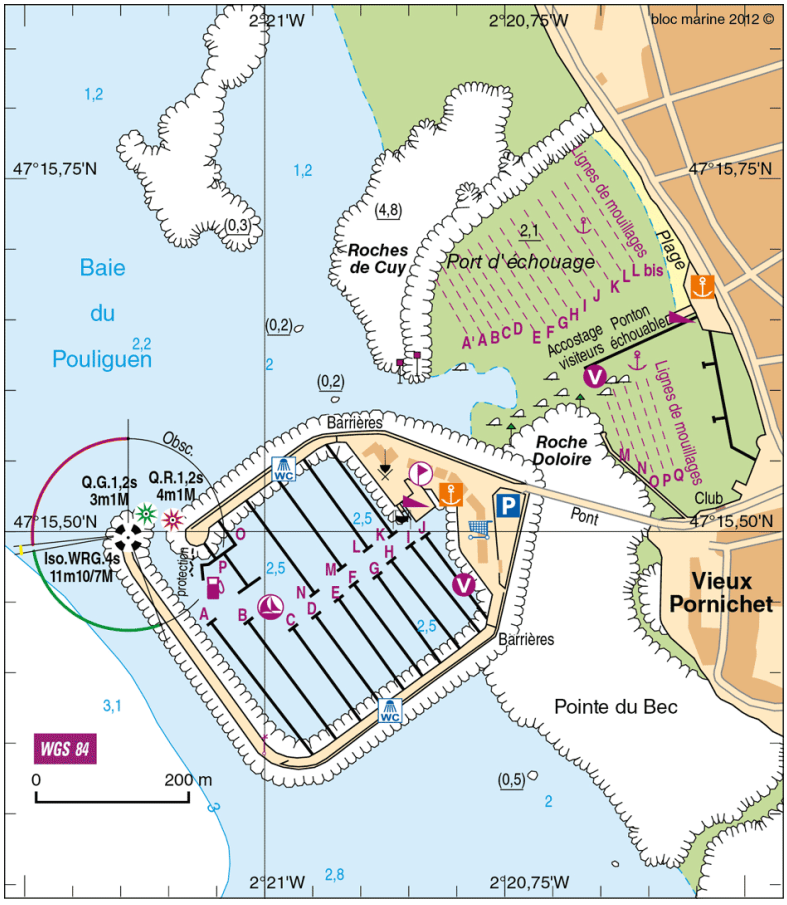

CHALLENGE ATLANTIQUE EST DE PÊCHE AU THON ROUGE
Pornichet du 14 au 16 Août 2019

FICHE D'ENGAGEMENT PAR ÉQUIPE

NOM DU BATEAU :

Nom du Propriétaire :
Adresse Postale :
Mail :
Marque ou Type : Immatriculation :
Longueur :
Catégorie de navigation :
Port d'attache : N° Ponton et place Pornichet :

Besoin d'une place visiteur (à la charge du propriétaire) : oui / non

Photocopie autorisation de pêche au Thon obligatoire.

EQUIPAGE :

Capitaine

Nom : Prénom :

Club :

N° Tel portable : Adresse Mail :

Équipier 1

Nom : Prénom :

N° Tel portable : Adresse Mail :

Équipier 2

Nom : Prénom :

N° Tel portable : Adresse Mail :

Équipier 3

Nom : Prénom :

N° Tel portable : Adresse Mail :

Équipier 4

Nom : Prénom :

N° Tel portable :	Adresse Mail :

SKÄL CLUB 44
CHALLENGE ATLANTIQUE EST DE PÊCHE AU THON ROUGE
Pornichet du 14 au 16 Août 2019

FICHE D'INSCRIPTION

Nom, Prénom du Capitaine :……

DEFRAIEMENT :
Il n'y a pas de défraiement de prévu par le club. Le capitaine fait son affaire des frais engagés, en cours ou à venir, de la rencontre sportive avec son équipage.

DROIT D'ENGAGEMENT:

Engagement du bateau et équipage …… 150 €

En cas d'annulation des 3 manches, une somme forfaitaire de 50 € sera retenue pour les frais d'organisation.

Je soussigné ……Capitaine de l'Équipe présentée, déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et des conditions du déroulement du Challenge Atlantique-Est de Pêche au Thon rouge, m'engage à respecter les règles de la rencontre sportive et plus généralement celles de la réglementation des pêches en vigueur. Déclare détenir une assurance, être équipé en fonction de la catégorie et la zone de navigation de mon bateau.

Les chèques doivent être établis à l'ordre du SKÄL CLUB 44. Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription à l'adresse indiquée par le Capitaine.

Vous retrouverez toutes les actualités du Challenge sur www.skalclub44.com

Date limite d'inscription le 8 Août 2019. Les inscriptions seront réceptionnées par ordre d'arrivée, un maximum de 25 bateaux sera engagé.

Adresse postale : SKÄL CLUB 44 - 9 route d'Ermur - 44380 PORNICHET

Fait à : Le : Signature

INSCRIPTION REPAS DE CLÔTURE

Jeudi 15 Août 2019

20h00 au SKÄL CLUB 44 - 25 Avenue de Saint Sébastien 44380 PORNICHET.
(Face à l'hippodrome).

Vous pouvez venir en famille et amis pour partager nos meilleurs souvenirs.

REPAS DE CLOTURE :
Sur réservation

Après la remise des prix pour partager nos bons souvenirs entre pêcheurs, un repas type buffet entrées, grillades…sera servi. Convivialité assurée.

RESERVATION REPAS :

Nb de personnes……X 25 € =…….. _____

Total : €

Règlement par chèque établi à l'ordre du Skäl Club 44

Adresse postale : SKÄL CLUB 44 -9 Route d'Ermur 44380 PORNICHET

ADRESSES UTILES

SKÄL CLUB 44
25 Avenue de Saint Sébastien
44380 PORNICHET (face à l'hippodrome)

- Organisation en mer :

- Président Skäl Club 44 Fred MULLER	06 23 97 77 25
- Secrétaire Pierre COSPAIN	06 08 89 19 02
- Trésorier : Yannick JONCOUR	06 84 12 89 98
- Référent Big Game Jean-Pierre MIELLE	06 83 81 62 47

Organisation à terre

- Responsable Commission Loisirs Dominique PAROIS	06 99 54 48 82
- Intendance Guy Le LIEGARD	06 61 1233 16

CROSS ETEL	**196 OU 02 97 55 35 35**
POMPIER	18
Réservation place de port Pornichet : Canal 9	02 40 61 03 20
Hôtel IBIS Pornichet	02 51 73 13 13
Hôtel Escale Océania Pornichet	02 40 11 26 26
Hôtel Le Danicheff (Hôtel une étoile)	02 40 61 07 32
Camping des Loriettes	02 40 61 16 45

Taxi :

20 – 100	06 80 23 90 21
Taxi Cote d'Amour	06 31 21 25 05
ALLO Taxi Pornichet	06 89 18 87 21